

Bonaventure, le 11 juillet 2015

À qui de droit Ressources naturelles et énergie

Objet: – Politique énergétique 2016-2025

En plein cœur du golfe du Saint-Laurent, exclus du réseau hydroélectrique central du Québec et approvisionnés par un réseau autonome alimenté par une centrale thermique au mazout, les résidents des Îles de la Madeleine ont une expérience directe des conséquences de la consommation énergétique typique actuelle. Sur leur archipel isolé, ils sont les témoins privilégiés des risques associés tant à la dépendance aux hydrocarbures et au transport pétrolier, qu'aux changements climatiques.

Ainsi, la politique énergétique du Québec devrait s'articuler autour de 3 points principaux, qui résonnent de façon particulièrement claire en région isolée:

1. La sécurité énergétique, qui vise un approvisionnement à long terme en énergie accessible, distribuée de façon efficace, équitable, fiable et socialement et financièrement abordable, le tout dans le but d'assurer la qualité de vie. Mais compte tenu des coûts sociaux, environnementaux et financiers associés à la production, distribution et utilisation de l'énergie, la sécurité énergétique implique aussi son utilisation judicieuse, basée sur l'efficacité et issue de sources non-polluantes, éléments garantissant un meilleur approvisionnement à long terme;

2. La décarbonisation imminente des activités socioéconomiques, qui implique de remplacer, dès aujourd'hui, les sources énergétiques fossiles par des alternatives neutres en carbone. Ceci nécessite des modifications dans les principaux secteurs de consommation, notamment le transport et l'habitation, et des investissements majeurs dans des mesures qui rendront ces changements accessibles à tous. Cette « pétrodépendance » n'est pas un destin implacable mais bien un point de départ d'une démarche avantageuse, créatrice de richesse et fondatrice d'une économie verte.

3. Pour ce faire, le gouvernement doit miser sur une gouvernance énergétique saine et transparente. Les communautés veulent être impliquées dans l'élaboration des mesures qui les soutiendront dans leur évolution. Pour être responsables envers leurs prochains, les communautés dites pétro-dépendantes doivent avoir un accès et une influence sur le processus de prise de décision qui les concernent et entretenir une relation dynamique de réciprocité avec les décideurs tels qu'Hydro-Québec. Il s'agit d'une nécessité primordiale, en particulier dans un contexte de monopole. Les projets de développement pétrolier devraient être abandonnés pour être remplacés par une stratégie ambitieuse d'efficacité énergétique et de substitution des hydrocarbures par des énergies renouvelables, basée sur l'innovation. Plus précisément, le réseau des Îles de la Madeleine pourrait devenir proprement autonome et servir de pilote pour le reste du Québec. Compte tenu des actuels coûts d'exploitation des réseaux autonomes, de la fréquence croissante d'accidents de toute sorte concernant les hydrocarbures et du momentum mondial en matière de changements climatiques, mettre en application une telle stratégie ambitieuse intégrant la réalité des communautés isolées est non seulement rentable mais nécessaire.

Souhaitant que tous y gagneront ainsi que le climat, veuillez croire à ma conviction que l'intelligence collective est en marche et saura dépister et sévir contre les malveillances...

Claude Couture

Bonaventure